

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2468

12 septembre 2014

SOMMAIRE

Alchemy Holding S.à r.l.	118429	Dentsply Dental S.à r.l.	118418
BTA Investments S.A.	118418	Diamonds Management S.A.	118452
Cabinet Fiscal Modugno S.A.	118419	Dlux Holdco S.à r.l.	118423
Café Progres Sàrl	118422	Domokla	118427
Campia Management S.A.	118426	Dundeal (International) 2 S.à r.l.	118427
Captiva Nexis S.à r.l.	118418	Dundeal (International) 7 S.à r.l.	118425
Carillon S.A.	118418	Edge Consulting Europe S.à r.l.	118453
CEP III Alphyn GP S.à r.l.	118418	Fabrique d'Images S.A.	118449
CEP III Pucchini S.à r.l.	118419	Financière LRC S.A.	118423
CETP II Vienna S.à r.l.	118419	GACEREF Luxco Holdco S.à r.l.	118424
Charles-Maurice S.A.	118427	GDC Immobilière S.à R.L.	118424
Chiasa Sàrl	118428	Geminus Bis S.A.	118424
Cipio Partners Fund VI S.C.S., SICAR ...	118419	Icebe Luxembourg S.A.	118428
CMC Cometals International	118420	ING Private Equity Sicav	118422
CMC International Finance	118420	JA Luxembourg S.à r.l.	118422
Commercial and Residential Building S.A.	118420	Joyce Abiodun Enterprise LTD	118421
Commercial Metals Company US (Luxem- bourg), S.C.S.	118420	Just Free Market S.A.	118429
Comptoir de Valeurs de Banque	118426	KNEIP ingénieurs-conseils, S.à r.l.	118422
Compulease S.A.	118420	Mediterranean Resources Luxembourg S.à r.l.	118425
ConAgra Foods AM Holding S.à r.l.	118443	Mexbrew S.à r.l.	118425
Coppart Holding S.A. SPF	118421	Munich Holdings II Corporation	118432
Cowans Financing S.à r.l.	118419	MVS Holding S.A.	118426
Cozze e Vongole S.à r.l.	118427	Rosetown S.A.	118462
Cresco Capital Urban Yurt Holdings S.à r.l.	118421	RW VC S.à r.l.	118450
Criolux S.à r.l.	118423	Sirius S.A.	118458
Curzon Capital Partners II S.à r.l.	118430	Sweet Invest Future S.A.	118453
Cyrax Sàrl	118426	Vita Coco S.à r.l.	118450
D3 Holding S.A.	118428	Wornann Real Estate Holding S.A.	118429

BTA Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 118.921.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2014096882/10.

(140115531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Captiva Nexis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte-Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 135.027.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Référence de publication: 2014096889/10.

(140116213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Carillon S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 78.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ch. FRANCOIS / J.-R. BARTOLINI

Administrateur et Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2014096921/11.

(140116124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Dentsply Dental S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 166.580.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 1^{er} février 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 3 mars 2014.

Référence de publication: 2014096987/11.

(140115526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

CEP III Alphyn GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 176.804.

Les comptes annuels au 31/08/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juillet 2014.

CEP III Alphyn GP S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014096931/12.

(140115580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Cipio Partners Fund VI S.C.S., SICAR, Société en Commandite simple sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 144.286.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096905/10.

(140115872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Cowans Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2014.

Référence de publication: 2014096911/10.

(140116405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Cabinet Fiscal Modugno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 170, rue Jean-Pierre Michels.
R.C.S. Luxembourg B 81.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014096914/10.

(140115103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

CEP III Pucchini S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 157.501.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juillet 2014.

CEP III Pucchini S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014096932/12.

(140115745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

CETP II Vienna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 171.362.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juillet 2014.

CETP II Vienna S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014096934/12.

(140115747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

CMC Cométals International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 173.386.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096946/9.

(140116092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

CMC International Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 161.680.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096947/9.

(140115626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Commercial Metals Company US (Luxembourg), S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 160.545.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096953/9.

(140115432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Commercial and Residential Building S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 60.235.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juillet 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014096952/12.

(140116115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Compulease S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 99.010.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 2 juin 2014 à 15.00 heures

L'assemblée générale constate le changement d'adresse de Monsieur Bernard CALVIGNAC, administrateur et administrateur-délégué et de Madame Sylvie PAGES, administrateur à savoir:

F - 46100 Figeac

35, Chemin des Bruyères

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2014096958/15.

(140116246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Coppart Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 76.740.

—
RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2012 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2012 déposé le 21 janvier 2014 n° L140012530) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014096965/12.

(140115407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Joyce Abiodun Enterprise LTD, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2713 Luxembourg, 8, rue René Weimerskirch.

R.C.S. Luxembourg B 174.996.

—
FERMETURE D'UNE SUCCURSALE

Générale Extraordinaire

Participants:

Joyce Oladipo

Abiodun Rabiou

Sur le juillet 03 2014 le conseil d'administration de Joyce Abiodun Enterprise LTD a accepté de dissoudre la branche au Luxembourg.

Le 03 juillet 2014.

Joyce Abiodun Enterprise LTD

Joyce Oladipo / Abiodun Rabiou

Chairman / CEO

Référence de publication: 2014099216/18.

(140118822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Cresco Capital Urban Yurt Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 184.916.

—
En date du 8 mai 2014, les cessions de parts suivantes ont eu lieu:

- l'associé LJ Capital (Mauritius) Limited, avec siège social au Cnr Desroches & St. Louis Streets, St. Louis Business Centre, Port-Louis, Ile Maurice, a cédé la totalité de ses 200 parts sociales à LJ Cresco GP Holdings Limited, avec siège social au 1, Bowring Road, IM8 2LQ Ramsey, Ile de Man, qui les acquiert;

- l'associé Alexander Bürk, avec adresse au 13, Needham Road, W11 2RP London, Royaume-Uni, a cédé la totalité de ses 200 parts sociales à Cresco Capital Holdings Ltd., avec siège social au 1, Bowring Road, IM8 2LQ Ramsey, Ile de Man, qui les acquiert;

- l'associé Daniel Schuldig, avec adresse au 11B, Parkhill Road, NW3 2YH London, Royaume-Uni, a cédé la totalité de ses 200 parts sociales à White Holdings Ltd., avec siège social au 1, Bowring Road, IM8 2LQ Ramsey, Ile de Man, qui les acquiert;

En conséquence, les associés de la société sont les suivants:

- LJ Cresco GP Holdings Limited, précité, avec 200 parts sociales

- Cresco Capital Holdings Ltd., précité, avec 200 parts sociales

- White Holdings Ltd., précité, avec 200 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2014.

Référence de publication: 2014096970/24.

(140116319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Café Progres Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4602 Niederkorn, 221, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 154.911.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkorn, le 8 juillet 2014.

Référence de publication: 2014096918/10.

(140116212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

ING Private Equity Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 81.366.

Les comptes consolidés de la société au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014099209/13.

(140118182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2014.

KNEIP ingénieurs-conseils, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 14, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 7.743.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 27 mai 2014, ont pris acte et accepter la démission de Monsieur Victor JAAQUES, né le 26 septembre 1944 à Niederpallen (Luxembourg), demeurant au 3 rue de la Forêt L-8354 Garnich, en sa qualité de délégué à la gestion journalière de la Société.

Luxembourg, le 27 mai 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Les Associés

Référence de publication: 2014099227/14.

(140118650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2014.

JA Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 142.785.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 30 juin 2014 que:

1. La démission de Monsieur Benoît BAUDUIN, gérant de catégorie B de la Société a été acceptée avec effet immédiat; et

2. Monsieur Marc Chong Kan, né le 24 août 1964 à Paris, France, résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Référence de publication: 2014099217/17.

(140117725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Criolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5693 Elvange, 9, Cité Waertzgaertchen.
R.C.S. Luxembourg B 52.523.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CRIOLUX S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014096975/12.

(140116202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Financière LRC S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 99.216.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 22 mai 2014, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

Financière LRC sa (RCS B.99216)

avec son siège social: au 32, av. du X Septembre, L-2550 Luxembourg, dénoncé le 10.10.2005,

Ce même jugement a mis les frais à la charge du Trésor.

Luxembourg, le mardi 8 juillet 2014.

Pour extrait conforme
Me Sevinc GUVENCE
Le liquidateur

Référence de publication: 2014098175/17.

(140117226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Dlux Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.597.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 110.976.

EXTRAIT

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 24 juin 2014 et avec effet immédiat, ont décidé:

1 d'accepter la démission de Monsieur Lars Frankfelt en tant que gérant de catégorie A de la Société,

2 d'abolir la classification en catégorie B des gérants actuellement en fonction

3 de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une période indéfinie:

- Monsieur Thomas Sonnenberg, demeurant professionnellement 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

- Monsieur Antonis Tzanetis, demeurant professionnellement 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

- Monsieur Mats Eklund, demeurant professionnellement 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé sans classification en tant que gérants de catégorie A ou de catégorie B de la manière suivante:

Monsieur Michiel Kramer

Monsieur Heiko Dimmerling

Monsieur Thomas Sonnenberg

Monsieur Antonis Tzanetis

Monsieur Mats Eklund

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dlux Holdco S.à r.l.

Référence de publication: 2014096988/25.

(140115500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Geminus Bis S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 111.064.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de la Société du 30 juin 2014:

- M. Juergen Borchers, résidant professionnellement au 10-12, Elsa-Braendstroem-Str., 50668 Cologne, Allemagne a été nommé administrateur de la Société avec l'effet au 19 juin 2014.

- Le mandat de M. Juergen Borchers prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2016.

- Le mandat d'Ernst & Young S.A. de 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, réviseur d'entreprise agréé de la Société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat d'Ernst & Young S.A. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014098190/17.

(140117105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

GACEREF Luxco Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 159.024.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue en date du 23 avril 2014 que le siège social de la Société a été transféré au 1, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

De plus, il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 avril 2014 que:

- Les démissions de Messieurs Benoit BAUDUIN, gérant de classe A et Patrick MOINET, gérant de classe B ont été acceptées avec effet immédiat;

- Madame Jennika Temisa Enetiagi LINDHOLM, née le 16 mars 1981 à Berlin, Allemagne, résidant au 18, rue Marie de Zorn, L-2764 Luxembourg a été nommée gérant de catégorie A, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- Monsieur Kemal AKYEL, né le 2 juin 1977 à Beringen, Belgique, résidant au 6, De Blauken, B-3583 Beringen, Belgique, a été nommé gérant de catégorie B, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Référence de publication: 2014098207/21.

(140117557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

GDC Immobilière S.à R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 113.240.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2014

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée prend acte du changement d'adresse du gérant et associé, Monsieur Laurent Claude Roger GUILLAUME, né le 24 août 1965 à Metz (France), demeurant à F-57 270 Richemont, 7, Rue du Berg (en France).

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2014099980/16.

(140119641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Mediterranean Resources Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 669.500,00.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 176.742.

Il est pris note du changement d'adresse des gérants suivants avec effet immédiat:

Mr Abdelhakim Chagaar, Business Unit Manager, avec adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Mr Giuseppe Di Modica, Business Unit Director, avec adresse professionnelle au 6 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2014098427/17.

(140117644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Mexbrew S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 172.854.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés du 25 Juin 2014 que les personnes suivantes sont nommées gérants de la société, leurs mandats prenant fin après l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels 2016

CONSEIL DE GERANCE

Personnes physiques:

- Monsieur Antonio Frascogna, né le 21 Août 1982 à Naples (Italy), demeurant 597 Chaussée de Roodebeek, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, (Belgique)

- Monsieur Yann Callou, né le 13 Octobre 1981 à Le Mans (France), demeurant 13 Im Holzfeld, 54453 Nittel-Rehlingen (Allemagne)

Pour extrait conforme

Munsbach.

Référence de publication: 2014098430/18.

(140116981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Dundead (International) 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.841.

Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 26 juin 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Franck PLETSCHE et Monsieur Douwe TERPSTRA, gérants B, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez également noter que le siège social de l'associée unique Dundee International (Luxembourg) Holdings S.à r.l. a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 7 juillet 2014.

Pour avis et extrait sincères et conformes

Pour Dundead (International) 7 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014096998/19.

(140115243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Cyrax Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 208, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 151.532.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096981/9.

(140115135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Comptoir de Valeurs de Banque, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 2.759.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096956/9.

(140116452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Campia Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 139.976.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014096919/10.

(140116199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

MVS Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 158.742.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 30 juin 2014

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31.12.2013, tenue le 30 juin 2014:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour une nouvelle période expirant en 2015, à la date de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2014, comme suit:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Massimiliano SELIZIATO, né le 06/01/1982 à Mirano (Italie), demeurant professionnellement au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, administrateur;

- Monsieur Alessandro CUSUMANO, né le 06/04/1981 à Borgomanero (Italie), demeurant professionnellement au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, administrateur;

- Madame Valentina BIANCHI MARZOLI, née le 23/09/1965 à Palazzolo sull'Oglio (Italie), demeurant au 31, Viale Vittorio Emanuele, I-24121 Bergamo, Italie, administrateur.

Personne chargée du contrôle des comptes:

- DIMEST S.A., ayant son siège social au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176.670, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014099314/26.

(140118329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Charles-Maurice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 183.123.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014096938/10.

(140116079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Domokla, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 130.440.

Par la présente, la soussignée SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN S.A., ayant son siège social à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, déclare avoir dénoncé ce 30 juin 2014 par courrier auprès de la société DOMOKLA, société anonyme inscrite section B numéro 130440, le contrat de domiciliation qui la liait à elle, ainsi que le siège social fixé à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014097026/11.

(140116393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Cozze e Vongole S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 160.453.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-1449 Luxembourg, le 08 juillet 2014.

Madame Valentini Anna

Gérante administrative

Référence de publication: 2014096968/12.

(140116114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Dundéal (International) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 172.059.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 27 juin 2014 que M. Douwe Terpstra et M. Franck Pletsch ont été révoqués de leur fonction respective de gérant B de la Société, avec effet au 30 juin 2014.

Il résulte des mêmes résolutions de l'associé unique que (i) M. Cengiz Coelhan, né le 10 mai 1974 à Bad Hersfeld, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a été nommé gérant A de la Société avec effet au 30 juin 2014 et pour une durée indéterminée et que (ii) M. Andreas Mischler, né le 16 octobre 1973 à Saarlouis, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a été nommé gérant B de la Société avec effet au 30 juin 2014 et pour une durée indéterminée.

Il résulte des mêmes résolutions de l'associé unique que le siège social de la Société a été transféré du 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 30 juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Dundéal (International) 2 S.à r.l.

Référence de publication: 2014096993/21.

(140115609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Chiasa Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen.

R.C.S. Luxembourg B 115.049.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014096939/10.

(140115312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Icebe Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 97.787.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 25 juin 2014, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et liquidation de la société suivante:

ICEBE LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-9515 WILTZ, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 97787

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Claude WIRTH, juge, et liquidateur Maître Daniel CRAVATTE, avocat à la cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Daniel CRAVATTE

Le liquidateur

Référence de publication: 2014098875/17.

(140117152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

D3 Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 81.127.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement à Larochette le 19 décembre 2013 que les mandats des personnes suivantes ont été révoqués: de la société ANDREAS CAPITAL SUXESKEY S.A. (anc. "Suxeskey") et de Mme Raymonde GOKKE en tant qu'administrateurs ainsi que celui de la société A&C Management Services Sàrl avec effet le 15/08/2013 en tant que "commissaire".

En lieu et place, les personnes suivantes ont été élues jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2019:

Administrateurs:

- ANDREAS MANAGEMENT SERVICES Sàrl, société de droit luxembourgeoise, ayant son siège social à 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette avec effet à partir du 15/08/2013;

- Mr ROTTEVEEL Joseph, demeurant professionnellement à 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette avec effet à partir du 15/08/2013

Commissaire aux comptes:

- ANDREAS AUDIT SERVICES, société de droit luxembourgeoise ayant son siège social à 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette avec effet à partir du 14/08/2013.

Conformément aux dispositions de l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée désigne Monsieur SCHREUDERS Bastiaan Lodewijk Melchior, 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette, comme représentant permanent de la société ANDREAS MANAGEMENT SERVICES Sàrl, inscrite au RCSL sous le numéro B-179712.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 19 décembre 2013.

Référence de publication: 2014097036/27.

(140115524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

Wornann Real Estate Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 116.966.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 5 juin 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société WORNANN REAL ESTATE HOLDING S.A., dont le siège social à L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale, a été dénoncé en date du 3 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Le liquidateur

Référence de publication: 2014098880/12.

(140117682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Just Free Market S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 84, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.441.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 25 juin 2014, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et liquidation de la société suivante:

JUST FREE MARKET S.A., établie et ayant son siège social à L-9515 WILTZ, 84, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 103441

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Claude WIRTH, juge, et liquidateur Maître Daniel CRAVATTE, avocat à la cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Daniel CRAVATTE

Le liquidateur

Référence de publication: 2014098876/17.

(140117153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2014.

Alchemy Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: SEK 9.798.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 112.479.

Il résulte de cessions de parts sociales de la Société en date du Juillet 2 2014, que GS Mezzanine Partners III Onshore Fund, L.P., enregistrée sous le numéro 3692894 auprès du Secretary of State of Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats Unis d'Amérique a transféré avec effet immédiat 433 de parts sociales à:

- The Goldman Sachs Group, Inc., une Delaware Limited Partnership ayant son adresse professionnelle au 1209, Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 2923466, qui détient désormais 433 parts sociales de classe A de la Société;

Il résulte de cessions de parts sociales de la Société en date du Juillet 2 2014, que GS Mezzanine Partners III Offshore Fund, L.P., enregistrée sous le numéro MC-14242 auprès du un Registrar of Exempted Limited Partnerships ayant son siège social au Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Cayman a transféré avec effet immédiat 144 de parts sociales à:

- The Goldman Sachs Group, Inc., une Delaware Limited Partnership ayant son adresse professionnelle au 1209, Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 2923466, qui détient désormais 144 parts sociales de classe A de la Société;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dominique Le Gal

Gérant

Référence de publication: 2014098896/25.

(140118170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2014.

Curzon Capital Partners II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.746.

In the year two thousand and fourteen, on the first of July.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the sole partner of "Curzon Capital Partners II S.à r.l.", a Luxembourg private limited company "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, incorporated by deed enacted on 14 July 2005, registered at the Luxembourg trade register section B number 109.746, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1390 of 15 December 2005 whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed enacted on 1 August 2008, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2396 of 1 October 2008.

The meeting is chaired by Sara LECOMTE, private employee professionally residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting and the meeting elects as scrutineer Flora GIBERT, private employee professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole partner presents or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares representing the entire share capital of the Company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the partners have been informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Change of the powers of signature of the Managers of the Company and subsequent amendment of article eleven of the articles of incorporation;

2. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner unanimously decides what follows:

First resolution

The general meeting resolves to change the powers of signature of the Managers so that the Company will be bound by the joint signature of one Manager of category A and one Manager of category B. In view of this resolution, the meeting resolves to amend Article eleven of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by at least three managers, appointed by the partners with or without limitation of their period of office. The managers will constitute a board of managers which will be constituted by one or more managers of category A (the "A Managers") and two or more managers of category B (the "B Managers") (The A Managers and the B Managers are collectively referred to herein as "Managers"). The Managers need not to be partners. The Managers may be removed at any time, with or without cause, without indemnity, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties and subject to the joint signature of one A Manager and one B Manager, the Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of partners fall within the competence of the board of Managers.

The Company shall be bound by the joint signature of one A Manager and one B Manager.

Subject to the joint signature of one A Manager and one B Manager, the Managers may sub-delegate their powers for specific tasks to one several ad hoc agents which shall not be compensated.

Subject to the joint signature of one A Manager and one B Manager, the Managers will determine this agent's responsibilities, the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The boards of managers will be validly held provided that the majority of Managers of each category be present, meaning at least one A Manager and one B Manager.

Any A Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another A Manager or a ad hoc agent as his proxy and any B Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another B Manager or a ad hoc agent as his proxy.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted if approved by the majority of the Managers present or represented, meaning the majority of the A Managers present or represented, and the majority of the B Managers present or represented.

The powers and remunerations of any Managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first Managers will be determined in the act of nomination." There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le premier juillet

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «Curzon Capital Partners II S.à r.l.», ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 14 juillet 2005, inscrite le 19 juillet 2005 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 109.746, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1390 du 15 décembre 2005, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du 1^{er} août 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2396 du 1^{er} octobre 2008.

L'assemblée est présidée par Sara LECOMTE, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora GIBERT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient est renseigné sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les parts représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement des pouvoirs de signature des gérants et modification subséquente de l'article onze des statuts de la Société;

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier les pouvoirs de signature des gérants de sorte que la société sera valablement représentée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Ainsi qu'il résulte de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 11.** La Société est administrée par au moins trois gérants, nommés par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat. Les gérants constituent un conseil de gérance formé d'au moins un gérant de catégorie A («Gérant A») et au moins deux gérants de catégorie B («Gérants B») (Les Gérants A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que «Gérants»). Les Gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, sans indemnité, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers et sous réserve de la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B, les Gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer en toutes circonstances et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.

Sous réserve de la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B, le conseil de gérance, peut subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc qui ne seront pas indemnisés.

Sous réserve de la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B, le conseil de gérance déterminera les responsabilités de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des Gérants de chaque catégorie sont présents, c'est-à-dire au moins un Gérant A et un Gérant B. Tous les Gérants A pourront agir au conseil de gérance en nommant par écrit un autre Gérant A ou un agent ad hoc pour les représenter et tous les Gérants B pourront agir au conseil de gérance en nommant par écrit un autre Gérant B ou un agent ad hoc pour les représenter.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des Gérants présents ou représentés, c'est-à-dire la majorité des Gérants A présents ou représentés, et la majorité des Gérants B présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des Gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers Gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française.

Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S.LECOMTE, F.GIBERT, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 3 juillet 2014. Relation: LAC/2014/30882. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C.FRISING.

Référence de publication: 2014101974/136.

(140123369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Munich Holdings II Corporation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.633.

In the year two thousand and fourteen, on the third day of July,

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,

Is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Munich Holdings II Corporation, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 28,687,812 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Luxembourg Trade and Companies Register) under number B 171.633, (the "Company").

There appeared:

- Munich Holdings Corporation, an exempted company being incorporated in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands ("Munich Holdings Corporation");

- Onex Partners III GP LP, an exempted limited partnership duly formed in accordance with the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, USA ("Onex Partners III GP LP");

- Onex Partners III International GP LP, an exempted limited partnership duly formed in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Walker Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands ("Onex Partners III International GP LP");

- Onex Partners III International LP, an exempted limited partnership duly formed in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Walker Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands ("Onex Partners III International LP");

- KM Management I GmbH & Co. KG, a limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) organized under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Germany ("KM I"); and

- KM Management II GmbH & Co. KG, a limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) organized under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Germany ("KM II")

and collectively with Munich Holdings Corporation, Onex Partners III GP LP, Onex Partners III International GP LP, Onex Partners III International LP, and KM I, the “Shareholders”),

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg by virtue of powers of attorney.

The said powers of attorney, initialled *ne varietur* shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, through their attorney, request the notary to enact that:

(i)

- 128,039 class A ordinary shares numbered 1 to 128,039 (the “Class A Ordinary Shares”);
- 128,039 class B ordinary shares numbered 1 to 128,039 (the “Class B Ordinary Shares”);
- 128,039 class C ordinary shares numbered 1 to 128,039 (the “Class C Ordinary Shares”);
- 128,039 class D ordinary shares numbered 1 to 128,039 (the “Class D Ordinary Shares”);
- 128,039 class E ordinary shares numbered 1 to 128,039 (the “Class E Ordinary Shares”);
- 128,042 class F ordinary shares numbered 1 to 128,042 (the “Class F Ordinary Shares”);
- 6,979,894 class G preferred shares numbered 1 to 6,979,894 (the “Class G Preferred Shares”);
- 6,979,894 class H preferred shares numbered 1 to 6,979,894 (the “Class H Preferred Shares”);
- 6,979,894 class I preferred shares numbered 1 to 6,979,894 (the “Class I Preferred Shares”); and
- 6,979,893 class J preferred shares numbered 1 to 6,979,893 (the “Class J Preferred Shares”);

representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been duly informed;

(ii) Munich Holding Corporation, Onex Partners III GP LP, Onex Partners III International GP LP, Onex Partners III International LP, KM I and KM II hereby waive their rights of subscription under article 6 of the articles of association of the Company, or at all, for the purposes of this meeting; and

(iii) the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by way of the issuance of new shares;
2. Intervention, subscription and payment of newly issued shares and the global share premium attached thereto by way of a contribution in cash;
3. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of capital; and
4. Miscellaneous

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 120,003 (one hundred twenty thousand and three Euro), so as to raise it from its current amount of EUR 28,687,812 (twenty-eight million six hundred and eighty-seven thousand eight hundred and twelve Euro) to EUR 28,807,815 (twenty-eight million eight hundred and seven thousand eight hundred and fifteen Euro) by the issuance of the following shares:

- 495 Class A Ordinary Shares;
 - 495 Class B Ordinary Shares;
 - 495 Class C Ordinary Shares;
 - 495 Class D Ordinary Shares;
 - 495 Class E Ordinary Shares;
 - 493 Class F Ordinary Shares,
- (the “New Class A to F Ordinary Shares”); and
- 29,259 Class G Preferred Shares;
 - 29,259 Class H Preferred Shares;
 - 29,259 Class I Preferred Shares; and
 - 29,258 Class J Preferred Shares;

(the “New Class G to J Preferred Shares”, collectively with the New Class A to F Ordinary Shares the “New Shares”).

Second resolution

It is resolved to accept that the New Shares be fully subscribed and fully paid-up by (i) KM Board I GmbH & Co. KG, a limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) organized under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at Krauss-Maffei-Straße 2, 80997 Munich, Germany (“KM Board I”) by way of a contribution in cash of

an amount of EUR 799,990 (the “Cash Contribution 1”), (ii) KM Board II GmbH & Co. KG, a limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) organized under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at Krauss-Maffei-Straße 2, 80997 Munich, Germany (“KM Board II”) by way of a contribution in cash of an amount of EUR 400,000 (the “Cash Contribution 2”) and (iii) Onex American Holdings II LLC, a limited liability company duly formed in accordance with the laws of the state of Delaware, with registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, USA (“OAH II”) by way of a contribution in cash of an amount of EUR 40 (the “Cash Contribution 3” and with the Cash Contribution 1 and the Cash Contribution 2, the “Contributions”).

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the above mentioned increase of capital is subscribed as follow:

- By KM Board I by way of the Cash Contribution 1:

(i) 330 Class A Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,040 to 128,369 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 of an amount of EUR 2,970 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as share premium up to the amount of EUR 2,937 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as legal reserve up to the amount EUR 33;

(ii) 330 Class B Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,040 to 128,369 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 of an amount of EUR 2,970 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as share premium up to the amount of EUR 2,937 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as legal reserve up to the amount EUR 33;

(iii) 330 Class C Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,040 to 128,369 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 of an amount of EUR 2,970 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as share premium up to the amount of EUR 2,937 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as legal reserve up to the amount EUR 33;

(iv) 330 Class D Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,040 to 128,369 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 of an amount of EUR 2,970 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as share premium up to the amount of EUR 2,937 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as legal reserve up to the amount EUR 33;

(v) 330 Class E Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,040 to 128,369 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 of an amount of EUR 2,970 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as share premium up to the amount of EUR 2,937 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 128,040 to 128,369 as legal reserve up to the amount EUR 33;

(vi) 329 Class F Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,043 to 128,371 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 128,043 to 128,371 of an amount of EUR 2,961 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 128,043 to 128,371 as share premium up to the amount of EUR 2,928.10 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 128,043 to 128,371 as legal reserve up to the amount EUR 32.90;

(vii) 19,505 Class G Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,979,895 to 6,999,399 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 of an amount of EUR 175,545 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 as share premium up to the amount of EUR 173,594.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 as legal reserve up to the amount EUR 1,950.50;

(viii) 19,505 Class H Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,979,895 to 6,999,399 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 of an amount of EUR 175,545 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 as share premium up to the amount of EUR 173,594.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively

attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 as legal reserve up to the amount EUR 1,950.50;

(ix) 19,505 Class I Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,979,895 to 6,999,399 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 of an amount of EUR 175,545 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 as share premium up to the amount of EUR 173,594.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,979,895 to 6,999,399 as legal reserve up to the amount EUR 1,950.50; and

(x) 19,505 Class J Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,979,894 to 6,999,398 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,979,894 to 6,999,398 of an amount of EUR 175,545 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,979,894 to 6,999,398 as share premium up to the amount of EUR 173,594.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,979,894 to 6,999,398 as legal reserve up to the amount EUR 1,950.50.

- By KM Board II by way of the Cash Contribution 2:

(i) 165 Class A Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,370 to 128,534 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 of an amount of EUR 1,485 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as share premium up to the amount of EUR 1,468.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as legal reserve up to the amount EUR 16.50;

(ii) 165 Class B Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,370 to 128,534 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 of an amount of EUR 1,485 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as share premium up to the amount of EUR 1,468.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as legal reserve up to the amount EUR 16.50;

(iii) 165 Class C Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,370 to 128,534 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 of an amount of EUR 1,485 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as share premium up to the amount of EUR 1,468.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as legal reserve up to the amount EUR 16.50;

(iv) 165 Class D Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,370 to 128,534 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 of an amount of EUR 1,485 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as share premium up to the amount of EUR 1,468.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as legal reserve up to the amount EUR 16.50;

(v) 165 Class E Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,370 to 128,534 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 of an amount of EUR 1,485 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as share premium up to the amount of EUR 1,468.50 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 128,370 to 128,534 as legal reserve up to the amount EUR 16.50;

(vi) 164 Class F Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 128,372 to 128,535 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 128,372 to 128,535 of an amount of EUR 1,476 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 128,372 to 128,535 as share premium up to the amount of EUR 1,459.60 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 128,372 to 128,535 as legal reserve up to the amount EUR 16.40;

(vii) 9,753 Class G Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,999,400 to 7,009,152 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 of an amount of EUR 87,777 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 as share premium up to the amount of EUR 86,801.70 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 as legal reserve up to the amount EUR 975.30;

(viii) 9,753 Class H Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,999,400 to 7,009,152 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 of an amount of EUR 87,777 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium

issuance” exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 as share premium up to the amount of EUR 86,801.70 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 as legal reserve up to the amount EUR 975.30;

(ix) 9,753 Class I Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,999,400 to 7,009,152 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 of an amount of EUR 87,777 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 as share premium up to the amount of EUR 86,801.70 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,999,400 to 7,009,152 as legal reserve up to the amount EUR 975.30; and

(x) 9,752 Class J Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,999,399 to 7,009,150 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,999,399 to 7,009,150 of an amount of EUR 87,768 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,999,399 to 7,009,150 as share premium up to the amount of EUR 86,792.80 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,999,399 to 7,009,150 as legal reserve up to the amount EUR 975.20.

- By OAH II by way of the Cash Contribution 3:

(i) 1 Class G Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 7,009,153 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Share numbered 7,009,153 of an amount of EUR 9 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class G Preferred Share numbered 7,009,153 as share premium up to the amount of EUR 8.90 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class G Preferred Share numbered 7,009,153 as legal reserve up to the amount EUR 0.10;

(ii) 1 Class H Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 7,009,153 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class H Preferred Share numbered 7,009,153 of an amount of EUR 9 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class H Preferred Share numbered 7,009,153 as share premium up to the amount of EUR 8.90 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class H Preferred Share numbered 7,009,153 as legal reserve up to the amount EUR 0.10;

(iii) 1 Class I Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 7,009,153 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Share numbered 7,009,153 of an amount of EUR 9 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class I Preferred Share numbered 7,009,153 as share premium up to the amount of EUR 8.90 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class I Preferred Share numbered 7,009,153 as legal reserve up to the amount EUR 0.10; and

(iv) 1 Class J Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 7,009,151 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Share numbered 7,009,151 of an amount of EUR 9 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” exclusively attached to the Class J Preferred Share numbered 7,009,151 as share premium up to the amount of EUR 8.90 and to the non-available accounting balance sheet item “legal reserve” exclusively attached to the Class J Preferred Share numbered 7,009,151 as legal reserve up to the amount EUR 0.10;

Evidence of the Contributions’ existence:

Proof of the existence of the Contributions has been given to the undersigned notary by producing a blocked funds certificate.

Third resolution

As a result of the foregoing resolutions, it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company’s share capital is set at EUR 28,807,815 (twenty-eight million eight hundred and seven thousand eight hundred and fifteen Euro) divided into:

- 128,534 class A ordinary shares numbered 1 to 128,534 (the “Class A Ordinary Shares”);
- 128,534 class B ordinary shares numbered 1 to 128,534 (the “Class B Ordinary Shares”);
- 128,534 class C ordinary shares numbered 1 to 128,534 (the “Class C Ordinary Shares”);
- 128,616 class D ordinary shares numbered 1 to 128,534 (the “Class D Ordinary Shares”);
- 128,534 class E ordinary shares numbered 1 to 128,534 (the “Class E Ordinary Shares”);
- 128,535 class F ordinary shares numbered 1 to 128,535 (the “Class F Ordinary Shares”);
- 7,009,153 class G preferred shares numbered 1 to 7,009,153 (the “Class G Preferred Shares”);
- 7,009,153 class H preferred shares numbered 1 to 7,009,153 (the “Class H Preferred Shares”);
- 7,009,153 class I preferred shares numbered 1 to 7,009,153 (the “Class I Preferred Shares”); and

- 7,009,151 class J preferred shares numbered 1 to 7,009,151 (the “Class J Preferred Shares”);

(the shares composing the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares and the Class F Ordinary Shares hereafter collectively referred to as the “Ordinary Shares” and individually as an “Ordinary Share”); (the shares composing the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares and the Class J Preferred Shares are hereinafter collectively referred to as the “Preferred Shares” and individually as a “Preferred Share”); (the Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereinafter collectively referred to as the “Shares” and individually as a “Share”).

All the Shares have a nominal value of EUR 1 each and are fully paid-up.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the law of the 10th August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the “Law”), for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 10; (ii) any increase in the issued capital (a) subscribed by the shareholder(s) of Classes A to F Ordinary Shares shall be made proportionately to each Class A to F Ordinary Shares then outstanding and (b) subscribed by the shareholder(s) of Classes G to J Preferred Shares shall be made proportionately to each Class G to J Preferred Shares then outstanding and (c) must result in each shareholder of Class A to F Ordinary Shares holding a proportionate part of each Class A to F Ordinary Shares then outstanding and in each shareholder of Class G to J Preferred Shares holding a proportionate part of each Class G to J Preferred Shares then outstanding; (iii) any increase in the issued capital subscribed by non-shareholder(s) shall be made proportionally to each Class A to F Ordinary Shares or to each Class G to J Preferred Shares; (iv) any subdivision of a Class of Shares into new Classes of Shares must result in each shareholder of the former undivided Class of Shares holding a proportionate part of each new subdivided Class of Shares; and (v) any combination or aggregation of Classes of Shares into a new Class of Shares must result in each shareholder of the former Classes of Shares holding a proportionate part of the new, combined Class of Shares.

Any premium paid on any Share subscribed shall be exclusively attached to such Share. The amount of such premium may be used to provide for the payment of such Share that the Company repurchases from its shareholder, to offset any net realised losses, to make repayment of contributions to this shareholder and/or to allocate the legal reserve.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 2,600.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon the request of the above appearing person acting through its attorney the present deed is worded in English followed by a French translation, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quatorze, le troisième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

se réunit

une assemblée générale extraordinaire des associés de Munich Holdings II Corporation, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 28.687.812 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 171.633 (la «Société»).

Ont comparu:

- Munich Holdings Corporation, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KYI-9005, Iles Caïmans (“Munich Holdings Corporation”);

- Onex Partners III GP LP, une société en commandite de droit de l’Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, Etats-Unis (“Onex Partners III GP LP”);

- Onex Partners III International GP LP, une société en commandite de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Walker Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans (“Onex Partners III International GP LP”);

- Onex Partners III International LP, une société en commandite de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Walker Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans (“Onex Partners III International LP”);

- KM Management I GmbH & Co. KG, une société en commandite (Kommanditgesellschaft) organisée en vertu des lois de la République Fédérale d’Allemagne, ayant son siège social à Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Allemagne (“KM I”); et

- KM Management II GmbH & Co. KG, une société en commandite (Kommanditgesellschaft) organisée en vertu des lois de la République Fédérale d’Allemagne, ayant son siège social à Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Allemagne (“KM II” et collectivement avec Munich Holdings Corporation, Onex Partners III GP LP, Onex Partners III International GP LP, Onex Partners III International LP, et KM I, les “Associés”),

ici représentées par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de procurations.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur, resteront annexées au présent acte aux fins d’enregistrement.

Les parties comparantes, par l’intermédiaire de leur mandataire, prient le notaire d’acter que:

(ii)

- 128.039 parts sociales ordinaires de classe A numérotées 1 à 128.039 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A»);
- 128.039 parts sociales ordinaires de classe B numérotées 1 à 128.039 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B»);
- 128.039 parts sociales ordinaires de classe C numérotées 1 à 128.039 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C»);
- 128.039 parts sociales ordinaires de classe D numérotées 1 à 128.039 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D»);
- 128.039 parts sociales ordinaires de classe E numérotées 1 à 128.039 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E»);
- 128.042 parts sociales ordinaires de classe F numérotées 1 à 128.042 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F»);
- 6.979.894 parts sociales préférentielles de classe G numérotées 1 à 6.979.894 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe G»);

- 6.979.894 parts sociales préférentielles de classe H numérotées 1 à 6.979.894 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe H»);

- 6.979.894 parts sociales préférentielles de classe I numérotées 1 à 6.979.894 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe I»);

et

- 6.979.893 parts sociales préférentielles de classe J numérotées 1 à 6.979.893 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe J»);

représentant l’intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l’assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l’ordre du jour, dont les Associés ont été préalablement informés;

(ii) Munich Holding Corporation, Onex Partners III GP LP, Onex Partners III International GP LP, Onex Partners III LP International, KM I et KM II renonce à leurs droits de souscription prévu par l’article 6 des statuts de la Société et ce pour les besoins de cette assemblée; et

(iii) l’ordre du jour de l’assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société;
2. Intervention, souscription et paiement de parts sociales nouvellement émises et de la prime d’émission globale y attachée au moyen d’un apport en numéraire;
3. Modification subséquent de l’article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l’augmentation de capital; et
4. Divers.

Après que l’agenda ait été approuvé par les Associés, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d’augmenter le capital social de la Société à concurrence d’un montant de 120.003 EUR (cent vingt mille et trois Euros), pour le porter de son montant actuel de 28.687.812 EUR (vingt-huit millions six cent quatrevingt-sept mille huit cent douze Euros) à 28.807.815 EUR (vingt-huit millions huit cent sept mille huit cent quinze Euros) par l’émission de:

- 495 Parts Sociales Ordinaires de Classe A;
- 495 Parts Sociales Ordinaires de Classe B;
- 495 Parts Sociales Ordinaires de Classe C;
- 495 Parts Sociales Ordinaires de Classe D;
- 495 Parts Sociales Ordinaires de Classe E;
- 493 Parts Sociales Ordinaires de Classe F;

(les «Nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A à F») et

- 29.259 Parts Sociales Préférentielles de Classe G;
- 29.259 Parts Sociales Préférentielles de Classe H;
- 29.259 Parts Sociales Préférentielles de Classe I; et
- 29.258 Parts Sociales Préférentielles de Classe J;

(les «Nouvelles Parts Sociales Préférentielles de Classe G à J»), collectivement avec Nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A à F les «Nouvelles Parts Sociales»).

Seconde résolution

Il est décidé d'accepter que les Nouvelles Parts Sociales soient entièrement souscrites et libérées par (i) KM Board I GmbH & Co. KG, une société à responsabilité limitée (Kommanditgesellschaft) dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social à Krauss-Maffei-Straße 2, 80997 Munich, Allemagne («KM Board I») au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 799.990 (le «Premier Apport en Numéraire»), (ii) KM Board II GmbH & Co. KG, une société à responsabilité limitée (Kommanditgesellschaft) dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social à Krauss-Maffei-Straße 2, 80997 Munich, Allemagne («KM Board II») au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 400.000 (le «Second Apport en Numéraire») et (iii) Onex American Holdings II LLC, une société à responsabilité limitée dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'état du Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, USA («OAH II») au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 40 (le «Troisième Apport en Numéraire» et avec le Premier Apport en Numéraire et le Second Apport en Numéraire, les «Apports»)

Intervention - Souscription - Paiement

Après quoi l'augmentation de capital est souscrite comme suit:

- Par KM Board I au moyen du Premier Apport en Numéraire:

(i) 330 Parts Sociales Ordinaires de Classe A avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.040 à 128.369 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 128.040 à 128.369 d'un montant de 2.970 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 128.040 à 128.369, à concurrence du montant de 2.937 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A, numérotées 128.040 à 128.369 à concurrence du montant de 33EUR;

(ii) 330 Parts Sociales Ordinaires de Classe B avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.040 à 128.369 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 128.040 à 128.369 d'un montant de 2.970 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 128.040 à 128.369, à concurrence du montant de 2.937 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B, numérotées 128.040 à 128.369 à concurrence du montant de 33 EUR;

(iii) 330 Parts Sociales Ordinaires de Classe C avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.040 à 128.369 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 128.040 à 128.369 d'un montant de 2.970 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 128.040 à 128.369, à concurrence du montant de 2.937 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C, numérotées 128.040 à 128.369 à concurrence du montant de 33 EUR;

(iv) 330 Parts Sociales Ordinaires de Classe D avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.040 à 128.369 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 128.040 à 128.369 d'un montant de 2.970 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 128.040 à 128.369, à concurrence du montant de 2.937 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D, numérotées 128.040 à 128.369 à concurrence du montant de 33 EUR;

(v) 330 Parts Sociales Ordinaires de Classe E avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.040 à 128.369 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 128.040 à 128.369 d'un montant de 2.970 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 128.040 à 128.369, à concurrence du montant de 2.937 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E, numérotées 128.040 à 128.369 à concurrence du montant de 33 EUR;

(vi) 329 Parts Sociales Ordinaires de Classe F avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.043 à 128.371 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 128.043 à 128.371 d'un montant de 2.961 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 128.043 à 128.371, à concurrence du montant de 2.928,10 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F, numérotées 128.043 à 128.371 à concurrence du montant de 32,90 EUR;

(vii) 19.505 Parts Sociales Préférentielles de Classe G avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.979.895 à 6.999.399 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.979.895 à 6.999.399 d'un montant de 175.545 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.979.895 à 6.999.399, à concurrence du montant de 173.594,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.979.895 à 6.999.399, à concurrence du montant de 1.950,50 EUR;

(viii) 19.505 Parts Sociales Préférentielles de Classe H avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.979.895 à 6.999.399 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.979.895 à 6.999.399 d'un montant 175.545 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.979.895 à 6.999.399, à concurrence du montant de 173.594,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.979.895 à 6.999.399, à concurrence du montant de 1.950,50 EUR;

(ix) 19.505 Parts Sociales Préférentielles de Classe I avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.979.895 à 6.999.399 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.979.895 à 6.999.399 d'un montant de 175.545 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.979.895 à 6.999.399, à concurrence du montant de 173.594,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.979.895 à 6.999.399, à concurrence du montant de 1.950,50 EUR; et

(x) 19.505 Parts Sociales Préférentielles de Classe J avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.979.894 à 6.999.398 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.979.894 à 6.999.398 d'un montant de 175.545 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.979.894 à 6.999.398, à concurrence du montant de 173.594,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.979.894 à 6.999.398, à concurrence du montant de 1.950,50 EUR.

- Par KM Board II au moyen du Second Apport en Numéraire:

(i) 165 Parts Sociales Ordinaires de Classe A avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.370 à 128.534 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 128.370 à 128.534 d'un montant de 1.485 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 128.370 à 128.534, à concurrence du montant de 1.468,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A, numérotées 128.370 à 128.534 à concurrence du montant de 16,50 EUR;

(ii) 165 Parts Sociales Ordinaires de Classe B avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.370 à 128.534 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 128.370 à 128.534 d'un montant de 1.485 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 128.370 à 128.534, à concurrence du montant de 1.468,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B, numérotées 128.370 à 128.534 à concurrence du montant de 16,50 EUR;

(iii) 165 Parts Sociales Ordinaires de Classe C avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.370 à 128.534 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 128.370 à 128.534 d'un montant de 1.485 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 128.370 à 128.534, à concurrence du montant de 1.468,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C, numérotées 128.370 à 128.534 à concurrence du montant de 16,50 EUR;

(iv) 165 Parts Sociales Ordinaires de Classe D avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.370 à 128.534 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 128.370 à 128.534 d'un montant de 1.485 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que

prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 128.370 à 128.534, à concurrence du montant de 1.468,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D, numérotées 128.370 à 128.534 à concurrence du montant de 16,50 EUR;

(v) 165 Parts Sociales Ordinaires de Classe E avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.370 à 128.534 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 128.370 à 128.534 d'un montant de 1.485 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 128.370 à 128.534, à concurrence du montant de 1.468,50 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E, numérotées 128.370 à 128.534 à concurrence du montant de 16,50 EUR;

(vi) 164 Parts Sociales Ordinaires de Classe F avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 128.372 à 128.535 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 128.372 à 128.535 d'un montant de 4.476 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 128.372 à 128.535, à concurrence du montant de 1.459,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F, numérotées 128.372 à 128.535 à concurrence du montant de 16,40 EUR;

(vii) 9.753 Parts Sociales Préférentielles de Classe G avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.999.400 à 7.009.152 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.999.400 à 7.009.152 d'un montant de 87.777 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.999.400 à 7.009.152, à concurrence du montant de 86.801,70 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.999.400 à 7.009.152, à concurrence du montant de 975,30 EUR;

(viii) 9.753 Parts Sociales Préférentielles de Classe H avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.999.400 à 7.009.152 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.999.400 à 7.009.152 d'un montant de 87.777 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.999.400 à 7.009.152, à concurrence du montant de 86.801,70 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.999.400 à 7.009.152, à concurrence du montant de 975,30 EUR;

(ix) 9.753 Parts Sociales Préférentielles de Classe I avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.999.400 à 7.009.152 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.999.400 à 7.009.152 d'un montant de 87.777 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.999.400 à 7.009.152, à concurrence du montant de 86.801,70 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.999.400 à 7.009.152, à concurrence du montant de 975,30 EUR; et

(x) 9.752 Parts Sociales Préférentielles de Classe J avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.999.399 à 7.009.150 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.999.399 à 7.009.150 d'un montant de 87.768 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.999.399 à 7.009.150, à concurrence du montant de 86.792,80 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.999.399 à 7.009.150, à concurrence du montant de 975,20 EUR.

- Par OAH II au moyen du Troisième Apport en Numéraire:

(i) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe G avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 7.009.153 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe G numérotée 7.009.153 d'un montant de 9 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe G numérotée 7.009.153, à concurrence du montant de 8,90 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe G numérotée 7.009.153, à concurrence du montant de 0,10 EUR;

(ii) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe H avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 7.009.153 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe H numérotée 7.009.153 d'un montant de 9 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe H numérotée 7.009.153, à concurrence du montant de 8,90 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe H numérotée 7.009.153, à concurrence du montant de 0,10 EUR;

(iii) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe I avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 7.009.153 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe I numérotée 7.009.153 d'un montant de 9 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe I numérotée 7.009.153, à concurrence du montant de 8,90 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe I numérotée 7.009.153, à concurrence du montant de 0,10 EUR; et

(iv) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe J avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 7.009.151 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe J numérotée 7.009.151 d'un montant de 9 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe J numérotée 7.009.151, à concurrence du montant de 8,90 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée au Part Préférentielle de Classe J numérotée 7.009.151, à concurrence du montant de 0,10 EUR.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence des Apports a été donnée au notaire soussigné par la présentation d'un certificat de blocage des fonds.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société à lire comme suit:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social de la Société est fixé 28.807.815 EUR (vingt-huit millions huit cent sept mille huit cent quinze Euros) représenté par:

- 128.616 parts sociales ordinaires de classe A numérotées 1 à 128.534 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A»);
- 128.534 parts sociales ordinaires de classe B numérotées 1 à 128.534 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B»);
- 128.534 parts sociales ordinaires de classe C numérotées 1 à 128.534 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C»);
- 128.534 parts sociales ordinaires de classe D numérotées 1 à 128.534 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D»);
- 128.534 parts sociales ordinaires de classe E numérotées 1 à 128.534 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E»);
- 128.535 parts sociales ordinaires de classe F numérotées 1 à 128.535 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F»);
- 7.009.153 parts sociales préférentielles de classe G numérotées 1 à 7.009.153 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe G»);
- 7.009.153 parts sociales préférentielles de classe H numérotées 1 à 7.009.153 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe H»);
- 7.009.153 parts sociales préférentielles de classe I numérotées 1 à 7.009.153 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe I»); et
- 7.009.151 parts sociales préférentielles de classe J numérotées 1 à 7.009.151 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe J»);

(les parts sociales composant les Parts Sociales Ordinaires de Classe A, les Parts Sociales Ordinaires de Classe B, les Parts Sociales Ordinaires de Classe C, les Parts Sociales Ordinaires de Classe D, les Parts Sociales Ordinaires de Classe E et les Parts Sociales Ordinaires de Classe F sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales Ordinaires" ou individuellement, la "Part Sociale Ordinaire"), les parts sociales composant les Parts Sociales de préférentielles de Classe G, les Parts Sociales de préférentielles de Classe H, les Parts Sociales de préférentielles de Classe I, et les Parts Sociales de préférentielles de Classe J sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales Préférentielles" ou individuellement, la "Part Sociale Préférentielle"); (les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles sont ci-après désignées collectivement comme les «Parts Sociales» ou individuellement la «Part Sociale»).

Toutes les Parts Sociales ont une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune et sont entièrement libérées.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, par résolution des associés adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité établies par ces Statuts ou, le cas échéant, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») pour toute modification des Statuts, sous réserve que: (i) toute réduction du capital émis de la Société respecte les procédures de rachat et d'annulation établies à l'Article 10; (ii) toute augmentation du capital émis (a) souscrite par les associés des Parts Sociales Ordinaires de Classes A à F soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales A à F alors en circulation et (b) souscrite par les associés des Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales Préférentielles de G à J alors en circulation et (c) fasse que chaque associé des Parts Sociales Ordinaires de Classes A à F détienne une part proportionnelle de chaque Classe de Parts Sociales Ordinaires A à F alors en circulation et que chaque associé des Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J détienne une part proportionnelle de chaque Classe de Parts Sociales Préférentielles G à J alors en circulation; (iii) toute augmentation du capital émis souscrite par les non-associé(s) soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales Ordinaires A à F ou dans chacune des Classes de Parts Sociales Préférentielles G à J; (iv) toute subdivision d'une classe de parts sociales existante en classes de parts sociales nouvelles ait pour conséquence que chaque associé de la classe de parts sociales

d'origine détiennne une part proportionnelle de chacune des classes de parts sociales ainsi nouvellement créée; et que (v) toute combinaison de classes de parts sociales existantes en une seule et nouvelle classe de parts sociales résulte en ce que chaque associé des classes de parts sociales d'origine détiennne une part proportionnelle de la nouvelle classe de parts sociales combinée.

Toute prime d'émission attachée à toute Part Sociale souscrite sera attachée exclusivement à cette Part Sociale. Le montant d'une telle prime d'émission pourra être utilisé comme paiement d'une telle Part Sociale que la Société rachète auprès de son associé, compenser les pertes réalisées, rembourser les apports de cet associé et/ou allouer la réserve légale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ 2.600,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante agissant par le biais de son mandataire le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la personne comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 07 juillet 2014. Relation GRE/2014/2727. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014101357/624.

(140121071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

ConAgra Foods AM Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 187.817.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-seventh day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. ConAgra Foods (Luxembourg) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg register of commerce and companies under number B 180.369 and having a share capital of USD 20,002.- (ConAgra Lux),

here represented by Regis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in under private seal.

2. ConAgra Foods Food Ingredients Company, Inc., a Delaware corporation, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State of the State of Delaware under number 3808552 (CFFIC),

here represented by Regis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, said powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing parties are the shareholders (the Shareholders) of ConAgra Foods AM Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-), in process of registration with the Luxembourg register of commerce and companies (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 15, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

II. The Shareholders represent the entire issued and outstanding share capital of the Company.

III. The Company's share capital is presently set at twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-), represented by four thousand (4,000.-) shares, consisting of (i) three thousand two hundred (3,200) class A shares and (ii) eight hundred (800) class B shares, in registered form, having a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, all subscribed and fully paid-up.

IV. The Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of thirty thousand United States dollars (USD 30,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-), represented by four thousand (4,000.-) shares, consisting of (i) three thousand two hundred (3,200) class A shares and (ii) eight hundred (800) class B shares, in registered form, having a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, to fifty thousand United States dollars (USD 50,000.-) by way of issuance of (i) four thousand five hundred and thirty-six (4,536) class A shares and (ii) one thousand four hundred sixty-four (1,464) class B shares, having a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, having the same rights, obligations and characteristics as the existing shares (collectively, the Shares).

Second resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

1. ConAgra Lux, represented as stated above, declares to subscribe for five hundred sixty-seven (567) class A shares and one thousand four hundred and one (1,401) class B shares in registered form, having a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of eighteen thousand (18,000) shares (the Shares 1) in ConAgra Netherlands Holdings B.V., a Dutch private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), having its registered office in Amsterdam, the Netherlands and its business address at Herikerbergweg 238, Luna ArenA, Amsterdam-Zuidoost, the Netherlands, registered with the trade register of the Chambers of Commerce under file number 24304096 (DutchCo).

The Shares 1 are, based on the below valuation, collectively valued at, at least an aggregate amount of two hundred six million three hundred thirty-six thousand one hundred and ninety-nine United States dollars (USD 206,336,199.-) which is to be allocated as follows:

- an amount of nine thousand eight hundred forty United States dollars (USD 9,840.-) to the share capital account of the Company; and

- the remainder, i.e. an amount of two hundred six million three hundred twenty-six thousand three hundred fifty-nine United States dollars (USD 206,326,359) to the share premium account of the Company.

The valuation of the Shares 1 is evidenced inter alia, by a valuation certificate issued by ConAgra Lux and acknowledged and approved by the management of the Company.

It results from such certificate that, as per its date of execution:

- "ConAgra Lux is the owner of the Shares 1 which represent all the issued and outstanding share capital of DutchCo;
- The Shares 1 are fully paid-up;
- ConAgra Lux is solely entitled to the Shares 1 and possesses the power to dispose of the Shares 1;
- None of the Shares 1 is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares 1 and none of the Shares 1 are subject to any attachment;
- There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares 1 be transferred to him;
- According to applicable law and the articles of association of DutchCo, the Shares 1 are freely transferable;
- All corporate, regulatory and other approvals for the delivery of the Shares 1 to the Company, as the case may be, have been obtained;
- Any formalities which, pursuant to the laws applicable to the Shares 1, are still required for a transfer of the full ownership of the Shares 1 to the Company, shall be effected forthwith and DutchCo shall, insofar as necessary, fully cooperate to effect the transfer; and

- The aggregate fair market value of the Shares 1 is, at the date hereof, valued at, at least two hundred six million three hundred thirty-six thousand one hundred ninety-nine United States dollars (USD 206,336,199.-) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company."

Such certificate, after having been signed signature ne varietur by the proxyholder of ConAgra Lux and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

2. CFFIC, represented as stated above, declares to subscribe for three thousand nine hundred and sixty-nine (3,969) class A shares and sixty-three (63) class B shares in registered form, having a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind of all the outstanding membership interests in

(the Shares 2) in CF AM Holdings, LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State of the State of Delaware. under number 5427362 (LLC).

The Shares 2 are, based on the below valuation, collectively valued at, at least an aggregate amount of nine hundred ten million nine hundred seventy thousand seven hundred and sixty-six United States dollars (USD 910,970,766.-) which is to be allocated as follows:

- an amount of twenty thousand one hundred sixty United States dollars (USD 20,160.-) to the share capital account of the Company; and

- the remainder, i.e. an amount of nine hundred ten million nine hundred fifty thousand six hundred and six United States dollars (USD 910,950,606) to the share premium account of the Company.

The valuation of the Shares 2 is evidenced inter alia, by a valuation certificate issued by CFFIC and acknowledged and approved by the management of the Company.

It results from such certificate that, as per its date of execution:

- "CFFIC is the owner of the Shares 2 which represent all the issued and outstanding capital of LLC;
- The Shares 2 are fully paid-up;
- CFFIC is solely entitled to the Shares 2 and possesses the power to dispose of the Shares 2;
- None of the Shares 2 is encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares 2 and none of the Shares 2 are subject to any attachment;
- There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares 2 be transferred to him;
- According to applicable law and the operating agreement of LLC, the Shares 2 are freely transferable;
- All corporate, regulatory and other approvals for the delivery of the Shares 2 to the Company, as the case may be, have been obtained;
- Any formalities which, pursuant to the laws applicable to the Shares 2, are still required for a transfer of the full ownership of the Shares 2 to the Company, shall be effected forthwith and LLC shall, insofar as necessary, fully cooperate to effect the transfer; and

- The aggregate fair market value of the Shares 2 is, at the date hereof, valued at, at least nine hundred ten million nine hundred seventy thousand seven hundred and sixty-six United States dollars (USD 910,970,766.-) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company."

Such certificate, after having been signed signature ne varietur by the proxyholder of CFFIC and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to amend article 5.1. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The share capital is set at fifty thousand United States dollars (USD 50,000.-), represented by then thousand (10,000) shares in registered form, having a nominal value of five United States dollars (USD 5.-) each, consisting of:

- (i) seven thousand seven hundred and thirty-six (7,736) class A shares; and
- (ii) two thousand two hundred and sixty-four (2,264) class B shares."

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend article 15.2. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **15.2.** After the allocation of any profits to the above Legal Reserve, and subject to any mandatory provisions of Luxembourg law, all further profits shall be allocated as follows:

- (i) The holder(s) of the class A shares shall, pro rata the capital invested by each of them in respect of their class A shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to:

- Ninety-five percent (95%) of (i) any proceed or income (including, but without being limited to, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds, distribution or capital distribution and any other proceed or income) received by the Company in respect of, or in consequence of, any and all US assets held directly or indirectly by the Company (the US Assets), (ii) the proceeds of sale of all or any part of such US Assets (iii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such US Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such US Assets and (iv) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such US Assets minus any costs or expenses directly related to such US Assets (the US Return); the US Return being determined by the board of managers in its absolute discretion; and

- Five percent (5%) of (i) any proceed or income (including, but without being limited to, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds, distribution or capital distribution and any other proceed or income) received by the Company in respect of, or in consequence of, any and all Non-US assets held directly or indirectly by the Company (the

Foreign Assets and together with the US Assets, the Designated Assets), (ii) the proceeds of sale of all or any part of such Foreign Assets (iii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Foreign Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Foreign Assets and (iv) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Foreign Assets (the Foreign Return and together with the US Return, the Returns); the Foreign Return being determined by the board of managers in its absolute discretion.

(ii) The holder(s) of the class B shares shall, pro rata the capital invested by each of them in respect of their class B shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to:

- Five percent (5%) of the US Return; the US Return being determined by the board of managers in its absolute discretion; and

- Ninety-five percent (95%) of the Foreign Return; the Foreign Return being determined by the board of managers in its absolute discretion.

(iii) The general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the surplus, if any. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.”

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each individually, (i) to proceed on behalf and in the name of the Company with the registration of the new issued shares in the share register of the Company (including for the avoidance of doubt, the signature of the said register) and (ii) to see to any formalities in connection therewith, if any.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately ten thousand Euros (EUR 10,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-septième jour de mai,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU

1. ConAgra Foods (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.369 et disposant d'un capital social de USD 20.002,- (ConAgra Lux),

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. ConAgra Foods Food Ingredients Company, Inc., une société du Delaware dont le siège social se situe 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Delaware Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 3808552 (CFFIC),

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, les procurations resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont les associés (les Associés) de ConAgra Foods AM Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social se situe 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et disposant d'un capital social de USD 20.000,- (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 15 mai 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis.

II. Les Associés représentent l'intégralité du capital social émis et en circulation de la Société.

III. Le capital social est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-), représenté par quatre mille (4.000) parts sociales qui consistent en (i) trois mille deux cents (3.200) parts sociales de classe A et (ii) huit cents (800) parts sociales de classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cinq dollars américains (USD 5,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

IV. Les Associés ont pris les décisions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente mille dollars américains (USD 30.000,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par quatre mille (4.000) parts sociales qui consistent en (i) trois mille deux cents (3.200) parts sociales de classe A et (ii) huit cents (800) parts sociales de classe B, sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cinq dollars américains (USD 5,-) chacune, à un montant de cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-) par l'émission de (i) quatre mille cinq cent trente-six (4.536) nouvelles parts sociales de classe A et (ii) mille quatre cent soixante-quatre (1.464) nouvelles parts sociales de classe B, ayant une valeur nominale de cinq dollars américains (USD 5,-) chacune et les mêmes droits, obligations et caractéristiques que les parts sociales existantes (ensemble, les Parts Sociales).

Deuxième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

1. ConAgra Lux, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cent soixante-sept (567) parts sociales de classe A et mille quatre cent une (1.401) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinq dollars américains (USD 5,-) chacune et accepte de les libérer par un apport en nature se composant de dix-huit mille (18.000) actions (les Actions 1) de ConAgra Netherlands Holdings B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), dont le siège social se situe à Amsterdam, Pays-Bas et son adresse à Herikerbergweg 238, Luna ArenA, Amsterdam-Zuidoost, Pays-Bas, et immatriculée au registre commercial de la Chambre de Commerce sous le numéro de dossier 2430496 (DutchCo).

Sur base de l'évaluation ci-dessous, les Actions 1 sont évaluées ensemble à un montant d'au moins deux cent six millions trois cent trente-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf dollars américains (USD 206.363.199,-) qui sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de neuf mille huit cent quarante dollars américains (USD 9.840,-) au compte de capital social de la Société; et

(ii) le solde, soit un montant de deux cent six millions trois cent vingt-six mille trois cent cinquante-neuf dollars américains (USD 206.326.359) au compte de prime d'émission de la Société;

La valeur des Actions 1 a été certifiée entre autre par un certificat d'évaluation émis par ConAgra Lux et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

Il ressort dudit certificat qu'à la date de son exécution:

«- ConAgra Lux est le propriétaire des Actions 1 qui représentent l'intégralité du capital social émis et en circulation de DutchCo.

- Les Actions 1 sont entièrement libérées.
- ConAgra Lux est le seul titulaire des Actions 1 et possède le droit de disposer des Actions 1.
- Aucune des Actions 1 n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actions 1 et aucune des Actions 1 n'est soumise à une servitude.
- Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Actions 1 lui soient cédées.
- En vertu des lois applicables et des statuts de DutchCo, les Actions 1 sont librement cessibles;
- Toutes les approbations d'entreprises, réglementaires et autres approbations nécessaires pour l'apport des Actions 1 à la Société, le cas échéant, ont été obtenues;
- Toutes les formalités, qui, en vertu des lois applicables aux Actions 1, sont encore nécessaires au transfert de la pleine propriété des Actions 1 à la Société, seront effectuées immédiatement et DutchCo coopérera, dans la mesure du nécessaire, pour effectuer ce transfert; et
- la valeur marchande totale des Actions 1 est évaluée à la date des présentes à au moins deux cent six millions trois cent trente-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf dollars américains (USD 206.363.199,-) et depuis que l'évaluation a été effectuée, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié l'apport fait à la Société.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de ConAgra Lux et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

2. CFFIC, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois mille neuf cent soixante-neuf (3.969) parts sociales de classe A et à soixante-trois (63) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale de cinq dollars américains (USD 5,-) chacune et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature se composant de toutes les parts d'intérêt en circulation (les Actions 2) de CF AM Holdings, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, dont le siège social se situe à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5427362 (LLC).

Sur base de l'évaluation ci-dessous, les Actions 2 sont évaluées ensemble à un montant d'au moins neuf cent dix millions neuf cent soixante-dix mille sept cent soixante-six dollars américains (USD 910.970.766,-) qui sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de vingt mille cent soixante dollars américains (USD 20.160,-) au compte de capital social de la Société; et

(ii) le solde, soit un montant de neuf cent dix millions neuf cent cinquante mille six cent six dollars américains (USD 910.950.606,-) au compte de prime d'émission de la Société;

La valeur des Actions 2 a été certifiée entre autre par un certificat d'évaluation émis par CFFIC et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

Il ressort dudit certificat qu'à la date de son exécution:

«- CFFIC est le propriétaire des Actions 2 qui représentent l'intégralité du capital social émis et en circulation de LLC.

- Les Actions 2 sont entièrement libérées.

- CFFIC est le seul titulaire des Actions 2 et possède le droit de disposer des Actions 2.

- Aucune des Actions 2 n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actions 2 et aucune des Actions 2 n'est soumise à une servitude.

- Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Actions 2 lui soient cédées.

- En vertu des lois applicables et des statuts de LLC, les Actions 2 sont librement cessibles;

- Toutes les approbations d'entreprises, réglementaires et autres approbations nécessaires pour l'apport des Actions 2 à la Société, le cas échéant, ont été obtenues;

- Toutes les formalités, qui, en vertu des lois applicables aux Actions 2, sont encore nécessaires au transfert de la pleine propriété des Actions 2 à la Société, seront effectuées immédiatement et LLC coopérera, dans la mesure du nécessaire, pour effectuer ce transfert; et

- la valeur marchande totale des Actions 2 est évaluée à la date des présente à au moins neuf cent dix millions neuf cent soixante-dix mille sept cent soixante-six dollars américains (USD 910.970.766,-) et depuis que l'évaluation a été effectuée, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié l'apport fait à la Société.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de CFFIC et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à cinquante mille dollars américains (USD 50.000,-) représenté par dix mille (10.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cinq dollars américains (USD 5,-) chacune qui consistent en:

(i) sept mille sept cent trente-six (7.736) parts sociales de classe A; et

(ii) deux mille deux cent soixante-quatre (2.264) parts sociales de classe B.»

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 15.2 des Statuts, de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **15.2.** Après affectation des bénéfices à la Réserve Légale ci-dessus, et sous réserve de toute disposition obligatoire de la Loi Luxembourgeoise, les bénéfices seront ensuite distribués comme suit:

(i) Le(s) propriétaire(s) des parts sociales de classe A auront droit, proportionnellement au capital investi par chacun d'eux dans les parts sociales de classe A (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission) à un dividende équivalent à:

- Quatre-vingt-quinze pourcent (95%) de (i) tout produit ou revenu (y compris notamment, les dividendes, plus-value, boni de liquidation, produit de vente, distribution ou remboursement de capital ou tout autre produit ou revenu) reçu par la Société dans le cadre de ou en conséquence d'un ou de tous les actifs américains détenus directement ou indirectement par la Société (les Actifs US), (ii) du produit de la vente de tout ou partie des Actifs US, (iii) de tout actif qui peut être considéré dans le temps comme ayant remplacé en tout ou en partie lesdits Actifs US, y compris, afin de dissiper tout doute, le produit de la vente (en numéraire ou autre) reçu en relation avec les Actifs US et (iv) tout actif acquis en

relation avec ou en conséquence de la détention des Actifs US moins les coûts ou les frais directement liés auxdits Actifs US (le Rendement US); la détermination du Rendement US étant laissée à la libre appréciation de conseil de gérance; et

- Cinq pour cent (5%) de (i) tout produit ou revenu (y compris notamment, les dividendes, plus-value, boni de liquidation, produit de vente, distribution ou remboursement de capital ou tout autre produit ou revenu) reçu par la Société en relation avec ou en conséquence d'un ou de tous les actifs non-américains détenus directement ou indirectement par la Société (les Actifs Etrangers et avec les Actifs Us, les Actifs Désignés), (ii) du produit de la vente de tout ou partie des Actifs Etrangers, (iii) de tout actif qui peut être considéré dans le temps comme ayant remplacé en tout ou en partie lesdits Actifs Etrangers, y compris, afin de dissiper tout doute, le produit de vente (en numéraire ou autre) reçu en relation avec les Actifs Etrangers et (iv) tout actif acquis en relation avec ou en conséquence de la détention des Actifs Etrangers (le Rendement Etrangers et avec le Rendement US, les Rendements); la détermination du Rendement Etranger étant laissée à la libre appréciation de conseil de gérance.

(ii) Le(s) propriétaire(s) des parts sociales de classe B auront droit, proportionnellement au capital investi par chacun d'eux dans les parts sociales de classe B (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission) à un dividende équivalent à:

- Cinq pour cent (5%) du Rendement US; la détermination du Rendement US étant laissée à la libre appréciation de conseil de gérance; et

- Quatre-vingt-quinze pour cent (95%) du Rendement Etranger; la détermination du Rendement Etranger étant laissée à la libre appréciation de conseil de gérance.

(iii) L'assemblée générale des associés a tous les pouvoirs pour décider de l'affectation du boni, le cas échéant. Elle peut en outre affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter.»

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, (i) pour inscrire pour le compte de la Société les parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société (en ce compris, en tout état de cause, la signature dudit registre) et (ii) pour se charger des formalités y relatives, le cas échéant.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes sortes incombant à la société à la suite du présent acte sont estimées à environ dix mille Euros (EUR 10.000.-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et qu'à la requête de ces dernières, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec nous le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2014. Relation: LAC/2014/25950. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014101964/349.

(140123798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Fabrique d'Images S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8280 Kehlen, 22, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 89.057.

Extrait de l'assemblée extraordinaire du 12 juin 2014

Les actionnaires nomment, en remplacement du commissaire Compliance & Control, la société Grant Thornton Lux Audit, siège social au 89A, Pafbruch L-8308 Capellen (R.C.S B 183652). Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2014097084/13.

(140115281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2014.

**RW VC S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Vita Coco S.à r.l.).**

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 188.178.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth of June.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

«Reignwood Europe Holdings S.à r.l.», a Luxembourg company with registered office at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade register under number B 184820 (the “Sole Shareholder”).

Here represented by Mister Gianpiero SADDI, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, dated 24 June 2014;

The said proxy, signed “ne varietur” by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that the Sole Shareholder is the owner of twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, representing the entire share capital of the private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) established in Luxembourg under the name of Vita Coco S.à r.l., having its registered office set at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 13 June 2014, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred to as the “Company”). The articles of incorporation have not been amended since.

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

- Change of name of the Company;
- Appointment of an additional Class A Manager of the Company with immediate effect; and
- Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to change the name of the Company from its current name “Vita Coco S.à r.l.” to “RW VC S.à r.l.”.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES after the foregoing to restate the article 3 of the articles of association of the Company in order to adapt it to the above resolution. It will henceforth have the following content:

Art. 3. Name. The name of the Company is “RW VC S.à r.l.”

Third resolution

The Sole Shareholder DECIDES to appoint the following additional Class A Manager with immediate effect for an indefinite period:

Mr. Songhua Ni, President of Reignwood Investments UK Limited, born on 26 October 1966 in Jiangsu, China, residing in 22 Wilton Place, London, SW1X 8RL.

The board of managers is therefore composed as follows:

Class A Managers:

- Dr. Ruayrungruang Chanchai, Chairman, Thai citizen, born on 1st January 1954 in China, residing in Floor 8, C Tower, No.6 Gong Yuan West Street, Dongcheng District, Beijing, China.
- Ms. Xiaoxuan Fei, Chinese citizen, born on 24 November 1974 in Liaoning, China, residing in Room 902, Unit 3, Building 51, Yuan Yang Tian Di, Ba Li Zhuang Xi Li, Chaoyang District, Beijing, China.
- Mr. Songhua Ni, President of Reignwood Investments UK Limited, born on 26 October 1966 in Jiangsu, China, residing in 22 Wilton Place, London, SW1X 8RL.

Class B Managers:

- Mrs. Sarah Bonallo, British citizen, born on 21 July 1963 in Bristol, England, residing professionally in 5, rue des Jardins, L-8394 Olm, Luxembourg;

- Mr. Christophe Laguerre, Financial Consultant, Belgium citizen, born on 26 May 1964 in Saint-Mard, Belgium, residing in 115, rue du Kiem, L-8030 Luxembourg.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was signed in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

«Reignwood Europe Holdings S.à r.l.», une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184820 (l'«Associé Unique»),

Ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée, datée du 24 juin 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, agissant en qualité ci-dessus indiquée, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que l'Associé Unique détient vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Vita Coco S.à r.l., ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 13 juin 2014, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»). Les statuts de la société n'ont pas été changés depuis.

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

- Modification de la dénomination sociale de la Société;
- Nomination d'un gérant de catégorie A supplémentaire de la Société avec effet immédiat; et
- Divers.

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Vita Coco S.à r.l.» en «RW VC S.à r.l.».

Seconde résolution

Suite à l'adoption de la résolution qui précède, l'Associé Unique DECIDE de reformuler l'article 3 des statuts de la Société afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

Art. 3. Dénomination. La Société prend la dénomination de «RW VC S.à r.l.».

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer le gérant de catégorie A supplémentaire suivant avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

- M. Songhua Ni, Président de Reignwood Investments UK Limited, né le 26 octobre 1966 à Jiangsu, Chine, demeurant à 22 Wilton Place, Londres, SW1X 8RL, Le conseil de gérance se compose dorénavant de la manière suivante:

Gérants de catégorie A:

- Dr. Ruayrungruang Chanchai, président, de nationalité thaïlandaise, né le 1^{er} janvier 1954 en Chine, demeurant à Floor 8, C Tower, No.6 Gong Yuan West Street, Dongcheng District, Beijing, Chine.

- Mlle Xiaoxuan Fei, de nationalité chinoise, née le 24 novembre 1974 à Liaonong, Chine, demeurant à Room 902, Unit 3, Building 51, Yuan Yang Tian Di, Ba Li Zhuang Xi Li, Chaoyang District, Beijing, Chine.

- M. Songhua Ni, président de Reignwood Investments UK Limited, né le 26 octobre 1966 à Jiangsu, Chine, demeurant à 22 Wilton Place, Londres, SW1X 8RL.

Gérants de catégorie B:

- Mme Sarah Bonallo, de nationalité anglaise, née le 21 juillet 1963 à Bristol, Royaume-Uni, résident professionnellement au 5, rue des Jardins, L-8394 Olm, (Grand-Duché de Luxembourg).

- M. Christophe Laguerre, Consultant Financier, de nationalité belge, né le 26 mai 1964 à Saint-Mard, Belgique, demeurant au 115, rue du Kiem, L-8030 Luxembourg.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunération et charges, de quelque forme que ce soit, incombant à la société suite à cet acte sont estimés approximativement à mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

L'ordre du jour étant épuisé, et sans question complémentaire, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des membres du bureau et des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, dont le nom, le nom de baptême, l'état civil et l'adresse sont connus du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec Notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 juillet 2014. Relation: LAC/2014/30941. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la précitée société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Référence de publication: 2014102702/135.

(140123424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Diamonds Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 141.293.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2014

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle

40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;

- Jérémie LEQUEUX, employé privé, avec adresse professionnelle

40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg;

- Cyrille VALLÉE, employé privé, avec adresse professionnelle

40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2019.

L'assemblée renouvelle également le mandat de commissaire aux comptes de CG Consulting S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2019.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014099843/23.

(140119486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2014.

**Edge Consulting Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Sweet Invest Future S.A.).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 178.267.

L'an deux mille quatorze, le septième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «SWEET INVEST FUTURE S.A.», ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6A, Route de Trèves, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.267, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1987 du 16 août 2013 (la "Société"). Les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Monique DRAUTH, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Donald DRAGUEZ TRIPELS de HAULT, comptable fiscaliste agréée, demeurant à Waterloo (Belgique).

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social, qui est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) et divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31.-) chacune, étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Libération totale du capital social à concurrence de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250.- EUR) de sorte que le capital libéré de la société est de trente et un mille euros (31.000.-EUR);

2. Transfert du siège social de la Société à l'adresse suivante: L-1611 Luxembourg, 1, Avenue de la Gare.

3. Modification de l'objet social de la Société, pour lui donner à l'avenir la teneur suivante:

«La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger:

Toutes activités quelconques dans le domaine de la consultance en gestion financière, l'organisation d'évènements et de sociétés, de cours et la consultance dans le sens le plus large du terme. Elle pourra également être active dans le conseil, l'audit, l'expertise, se rapportant à tous domaines, bureau d'études et organisation en matière financière et de gestion au sens le plus large du terme. Cette énumération est exemplative et nullement limitative.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne ces prestations, à la réalisation de ces conditions.

La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière des titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société a en outre pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

La société peut également exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur dans d'autres sociétés.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.»

4. Changement de la dénomination sociale de la Société en «Edge Consulting Europe S.à r.l.»;

5. Transformation de la forme légale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée, soumise aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

6. Réduction du capital social d'un montant DIX-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 18.500.-) pour le ramener de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000.-) à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) par annulation de cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales détenues par les associés.

7. Refonte complète des statuts de la Société.

8. Acceptation de la démission des administrateurs ainsi que du commissaire aux comptes actuellement en fonction;

9. Nomination de deux nouveaux gérants;

10. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée générale, après délibération, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a constaté que le capital social a été entièrement libéré et que cette libération du capital a été intégralement effectuée en espèces par les actionnaires actuels de la société à concurrence de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250.- EUR).

Le montant de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (23.250.- EUR) se trouve à présent à la libre disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle de L-2633 Senningerberg, 6A, Route de Trèves à l'adresse suivante: L-1611 Luxembourg, 1, Avenue de la Gare.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé de changer l'objet social de la Société pour lui donner à l'avenir la teneur suivante:

«La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger:

Toutes activités quelconques dans le domaine de la consultance en gestion financière, l'organisation d'évènements et de sociétés, de cours et la consultance dans le sens le plus large du terme. Elle pourra également être active dans le conseil, l'audit, l'expertise, se rapportant à tous domaines, bureau d'études et organisation en matière financière et de gestion au sens le plus large du terme. Cette énumération est exemplative et nullement limitative.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne ces prestations, à la réalisation de ces conditions.

La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière des titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société a en outre pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

La société peut également exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur dans d'autres sociétés.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.»

L'attention des Comparants a été expressément attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations et/ou agréments requis le cas échéant afin d'exercer les activités telles que décrites ci-dessus.

Quatrième résolution

L'assemblée générale a décidé de changer la dénomination sociale de la Société en «Edge Consulting Europe S.à r.l.».

Cinquième résolution

L'assemblée générale a décidé de transformer, à compter de ce jour, la forme légale de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée, soumise aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Suite à cette transformation de la forme de la Société, l'assemblée générale a décidé en outre de changer les anciennes actions d'une société anonyme en parts sociales d'une société à responsabilité limitée, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, de sorte que le capital social de la Société d'un montant de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) sera dorénavant représenté par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Par cette transformation de la société anonyme en une société à responsabilité limitée, aucune nouvelle société n'est créée, conformément à l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La société à responsabilité limitée est la continuation de la société anonyme telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que dans le passif de cette société.

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values, et la société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société anonyme.

La transformation se fait sur base du bilan intermédiaire arrêté au 31 mai 2014, dont une copie, après avoir été signée «ne varietur» par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Dans le cadre de la transformation de la société anonyme en une société à responsabilité limitée, les droits des tiers à l'égard de la Société ainsi que leurs droits vis-à-vis des actionnaires sont et restent expressément réservés, au voeu de l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital à concurrence d'un montant de DIX-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 18.500,-) pour le ramener de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-) par annulation de cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales détenues par Monsieur Pierre François Michel de BOECK, dirigeant d'entreprise, né à Uccle (Belgique) le 21 juillet 1971, demeurant à B-1180 Bruxelles (Belgique), 146, rue du Coq et Monsieur Boris Preben Christian LE JAN, dirigeant d'entreprise, né à Saint-Germain-en-Laye (France) le 6 mars 1974, demeurant à B-1190 Bruxelles (Belgique), 89, Avenue Besme, et remboursement aux associés précité de la somme de DIX-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 18.500,-), comme suit:

pour Monsieur Pierre de BOECK: le montant de NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (EUR 9.250,-), et pour Monsieur Boris LE JAN: le montant de NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (EUR 9.250,-).

Ledit remboursement ne pourra s'effectuer qu'en respect des droits des créanciers existants de la société.

L'assemblée décide en conséquence que le capital de la société à responsabilité limitée sera de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) attribuées comme suit:

Monsieur Pierre de BOECK, prénommé: soixante-trois (63) parts sociales.

Monsieur Boris Le JAN, prénommé: soixante-deux (62) parts sociales.

Septième résolution

L'assemblée générale a décidé en conséquence de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, afin de refléter au niveau statutaire les résolutions qui précèdent, et de les arrêter comme suit:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé par les présentes, par les personnes comparantes, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art. 2. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger:

Toutes activités quelconques dans le domaine de la consultance en gestion financière, l'organisation d'évènements et de sociétés, d cours et la consultance dans le sens le plus large du terme. Elle pourra également être active dans le conseil, l'audit, l'expertise, se rapportant à tous domaines, bureau d'études et organisation en matière financière et de gestion au sens le plus large du terme. Cette énumération est exemplative et nullement limitative.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne ces prestations, à la réalisation de ces conditions.

La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière des titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La Société a en outre pour objet tous actes, transactions et toutes opérations généralement quelconques de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.

La Société pourra s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou autre manière, dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, notamment par la création de filiales ou succursales.

La société peut également exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur dans d'autres sociétés.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 3. Le siège de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales dans tout autre lieu du pays, ainsi qu'à l'étranger.

Art. 4. La Société prend la dénomination sociale de «Edge Consulting Europe S.à r.l.».

Art. 5. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les neuf dixièmes du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par plusieurs gérants. Ils constitueront un Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. la société sera engagée par la signature de son gérant technique, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance dont obligatoirement celle d'un gérant technique dûment

autorisé par le Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement à exercer les activités décrites dans l'objet social ou par la seule signature du gérant technique.

Le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Art. 14. Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Art. 16. En cas d'associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés. En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant au moins neuf dixièmes du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins neuf dixièmes du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 17. Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir uniquement au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le 15 mai de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

Art. 20. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

118458

Huitième résolution

L'assemblée générale a accepté la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et décide de leur donner décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Neuvième résolution

L'assemblée générale a décidé de nommer à la fonction de gérant pour une durée indéterminée:

Gérant Technique

Monsieur Pierre De Boeck, dirigeant d'entreprise, né à Uccle (Belgique) le 21 juillet 1971 et demeurant à B-1180 Bruxelles (Belgique), 146, rue du Coq.

Gérant Administratif

Monsieur Boris LE JAN, dirigeant d'entreprise, né à Saint Germain en Laye (France) le 6 mars 1974, demeurant à B-1190 Bruxelles (Belgique), 89, Avenue Besme.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève approximativement au montant de mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne prenant la parole, l'assemblée est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Nezar, Drauth, Draguez Tripels de Hault GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 juillet 2014. Relation: LAC/2014/31709. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 15 juillet 2014.

Référence de publication: 2014102628/301.

(140123382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2014.

Sirius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.937.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of the month of July.

Before Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared the following:

1. Allianz Versicherungs Aktiengesellschaft, a stock corporation incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at Königinstr. 28, 80802 Munich, Germany and registered with the Commercial Register of Munich, Germany under number HR B 75727, holds twenty-six (26) shares of the Company;
represented by Mr Frank Stolz, employee, with professional address in Mondorf-les-Bains, according to the proxy under private seal given on 26 June 2014.
2. Allianz Global Corporate & Specialty AG, a stock corporation incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office at Königinstr. 28, 80802, Munich, Germany and registered with the Commercial Register of Munich, Germany under number HR B 161095, holds twenty-six (26) shares of the Company;
represented by Mr Frank Stolz, employee, with professional address in Mondorf-les-Bains, according to the proxy under private seal given on 26 June 2014.
3. Allianz Versorgungskasse Versicherungsverein a.G., a smaller mutual insurance association established and existing under the laws of Germany, having its registered office at Königinstr. 28, 80802 Munich, Germany, holds thirteen (13) shares of the Company;
represented by Mr Frank Stolz, employee, with professional address in Mondorf-les-Bains, according to the proxy under private seal given on 26 June 2014.
4. Allianz Vie S.A., a stock corporation incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 87 Rue de Richelieu, 75002 Paris, France and registered with the Register of Commerce and Companies of Paris, France under number 340 234 962, holds one hundred forty-five (145) shares of the Company;

represented by Mr Frank Stolz, employee, with professional address in Mondorf-les-Bains, according to the proxy under private seal given on 3 and 4 July 2014.

5. Allianz S.p.A., a stock corporation incorporated and existing under the laws of Italy, having its registered office Largo Ugo Irneri, 1, Trieste - 34123, Italy, registered with the Register of Commerce of Trieste, Italy under number 05032630963, holds forty-two (42) shares of the Company.

represented by Mr Frank Stolz, employee, with professional address in Mondorf-les-Bains, according to the proxy under private seal given on 26 June 2014.

The said proxies, after having been initialled and signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties hold the entire share capital of Sirius S.A., a private limited liability company (*société anonyme*) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one hundred-twenty six thousand euro (EUR 126,000.-), having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (*Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg*) under number B 118.937, and incorporated by a notarial deed dated 4 August 2006, published in the Memorial C, *Recueil des Sociétés et Associations* number 2026 date 28 October 2006 (the "Company"), the articles of association of which have been amended on 3 July 2013 by the undersigned notary, published in the Memorial C, *Recueil des Sociétés et Associations* number 2260 date 14 September 2013 (the "Articles").

The appearing parties, duly represented, in their quality as the shareholders of the Company (together defined as the "Shareholders") acknowledged to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To amend Article 2.1. b) of the articles of association of the Company so as to give it the following wording: "to hold participations in any form whatsoever by way of contribution, subscription, acquisition or exchange of securities, merger or other processes in groupings, companies, undertakings, whatever their legal form or their corporate object, the management and the disposal of such participations, the creation, acquisition, management and realization of any shares or securities whether listed or not, but every time limited to participations in the entities which are not considered to be group companies within the meaning of Article 18 of the German Stock Corporation Act (*AktG*), unless the group companies invest themselves exclusively, directly or indirectly, in real estate".

2. Miscellaneous.

The general meeting has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

Resolutions:

The general meeting resolves to amend Article 2.1. b) of the articles of association of the Company so as to give it the following wording:

"to hold participations in any form whatsoever by way of contribution, subscription, acquisition or exchange of securities, merger or other processes in groupings, companies, undertakings, whatever their legal form or their corporate object, the management and the disposal of such participations, the creation, acquisition, management and realization of any shares or securities whether listed or not, but every time limited to participations in the entities which are not considered to be group companies within the meaning of Article 18 of the German Stock Corporation Act (*AktG*), unless the group companies invest themselves exclusively, directly or indirectly, in real estate."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at one thousand euro (EUR 1,000).

Whereof, this deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary this deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le sept juillet.

Par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Allianz Versicherungs Aktiengesellschaft, une société cotée en bourse, incorporée et constituée sous le droit de l'Allemagne, ayant son siège social au Königinstr. 28, 80802 Munich, Allemagne et immatriculée au registre de commerce de Munich, Allemagne sous le numéro HR B 75727, ayant vingt-six (26) actions de la Société;

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, employé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2014.

2. Allianz Global Corporate & Specialty AG, une société cotée en bourse, incorporée et constituée sous le droit de l'Allemagne, ayant son siège social au Königinstr. 28, 80802 Munich, Allemagne et immatriculée au registre de commerce de Munich, Allemagne sous le numéro HR B 161095, ayant vingt-six (26) actions de la Société;

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, employé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2014.

3. Allianz Versorgungskasse Versicherungsverein a.G., une société d'assurance mutuelle moyen, incorporée et constituée sous le droit de l'Allemagne, ayant son siège social au Königinstr. 28, 80802 Munich, Allemagne, ayant treize (13) actions de la Société;

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, employé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2014.

4. Allianz Vie S.A., une société cotée en bourse, incorporée et constituée sous le droit de la France, ayant son siège social au 87 Rue de Richelieu, 75002 Paris, France et immatriculée au registre de commerce de Paris, France sous le numéro 340 234 962, ayant cent quarante-cinq (145) actions de la Société;

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, employé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée les 3 et 4 juillet 2014.

5. Allianz S.p.A., une société cotée en bourse, incorporée et constituée sous le droit de l'Italy, ayant son siège social au Largo Ugo Inneri, 1, Trieste - 34123, Italy, et immatriculée au registre de commerce de Trieste, Italy sous le numéro 05032630963, ayant quarante-deux (42) actions de la Société;

ici représentée par Monsieur Frank Stolz, employé, avec adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2014.

Les procurations ci-dessus mentionnées resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les comparantes détiennent l'intégralité du capital social de Sirius S.A., une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 118.937, constituée suivant un acte notarié en date du 4 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 28 octobre 2006, numéro 2026. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte notarié en date du 3 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 14 septembre 2013, numéro 2260 (la "Société").

L'assemblée générale a demandé au notaire soussigné d'acter la résolution suivante selon l'ordre du jour ci-dessous:

Ordre du jour:

1. A changer Article 2.1. b) des Statuts de la Société enfin de lui conférer la formulation suivante: "de participations quel que soit leur forme, par voie d'apport, de souscription, d'acquisition ou d'échange de titres, de fusion ou d'autres procédés de groupements, de sociétés, d'entreprises, quel que soit leur forme juridique ou leur objet, la gestion et la disposition de telles participations, l'émission, l'acquisition, la gestion et la réalisation d'actions ou titres, qu'ils soient cotés ou non, mais à chaque fois limité à des participations dans les unités qui ne sont pas considérées comme des sociétés du groupe au sens de l'article 18 de la loi allemande sur les sociétés par actions (AktG), à moins que les entreprises du groupe investissent elles-mêmes exclusivement, de façon directe ou indirecte, dans l'immobilier."

2. Général.

Résolution:

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2.1. b) des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

„de participations quel que soit leur forme, par voie d'apport, de souscription, d'acquisition ou d'échange de titres, de fusion ou d'autres procédés de groupements, de sociétés, d'entreprises, quel que soit leur forme juridique ou leur objet, la gestion et la disposition de telles participations, l'émission, l'acquisition, la gestion et la réalisation d'actions ou titres, qu'ils soient cotés ou non, mais à chaque fois limité à des participations dans les unités qui ne sont pas considérées comme des sociétés du groupe au sens de l'article 18 de la loi allemande sur les sociétés par actions (AktG), à moins que les entreprises du groupe investissent elles-mêmes exclusivement, de façon directe ou indirecte, dans l'immobilier."

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont évalués à environ mille euros (EUR 1.000).

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Es folgt die Deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendvierzehn, am dreißigsten Juni,

vor dem unterzeichnenden Maître Marc Loesch, Notar, mit Amtssitz in Bad-Mondorf (Grossherzogtum Luxemburg),
sind erschienen:

1. Allianz Vie S.A., eine nach französischem Recht gegründete Gesellschaft mit Sitz in 87 rue de Richelieu, F-75002 Paris,

hier vertreten durch Herr Frank Stolz, Angestellter, mit Berufsanschrift in Bad-Mondorf,
kraft einer privatschriftlichen Vollmacht vom 26. Juni 2014;

2. Allianz S.p.A, eine nach italienischem Recht gegründete Gesellschaft mit Sitz 1 Largo Ugo Irneri, I-34123 Trieste,
hier vertreten durch Herr Frank Stolz, Angestellter, mit Berufsanschrift in Bad-Mondorf,
kraft einer privatschriftlichen Vollmacht vom 26. Juni 2014;

3. Allianz Versorgungskasse Versicherungsverein a.G., ein nach deutschem Recht gegründeter kleinerer Versicherungsverein auf Gegenseitigkeit nach §§ 53 - 53b) VAG mit Sitz in Königinstr. 28, 80802 München, Deutschland, als sog. Idealverein keiner Eintragungspflicht unterliegend,

hier vertreten durch Herr Frank Stolz, Angestellter, mit Berufsanschrift in Bad-Mondorf,
kraft einer privatschriftlichen Vollmacht vom 26. Juni 2014;

4. Allianz Versicherungs Aktiengesellschaft, eine nach deutschem Recht gegründete Gesellschaft mit Sitz in Königinstr. 28, 80802 München, Deutschland, eingetragen im Münchner Handelsregister unter der Nummer HR B 75727,

hier vertreten durch Herr Frank Stolz, Angestellter, mit Berufsanschrift in Bad-Mondorf,
kraft einer privatschriftlichen Vollmacht vom 26. Juni 2014;

5. Allianz Global Corporate & Speciality SE, eine nach deutschem Recht gegründete Gesellschaft mit Sitz in Königinstr. 28, 80802 München, Deutschland, eingetragen im Münchner Handelsregister unter der Nummer HR B 208312,

hier vertreten durch Herr Frank Stolz, Angestellter, mit Berufsanschrift in Bad-Mondorf,
kraft einer privatschriftlichen Vollmacht vom 26. Juni 2014.

Die vorgenannten Vollmachten, welche ne varietur durch den Vertreter der erschienenen Parteien und den unterzeichnenden Notar unterschrieben wurden, bleiben dieser Urkunde zum Zwecke der Registrierung beigelegt.

Die vorgenannt Erschienenen handeln zusammen in ihrer Eigenschaft als die gesamten Gesellschafter der Sirius S.A., eine Aktiengesellschaft (société anonyme) luxemburgischen Rechts, mit einem Gesellschaftskapital von einhundertsechszwanzigtausend Euro (EUR 126.000,-), mit Gesellschaftssitz in 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, gegründet durch notarielle Urkunde vom 04 August 2006, und im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations unter Nummer 2026 am 28 Oktober 2006 veröffentlicht, eingetragen beim Luxemburger Handels- und Firmenregister unter Nummer B 118.937 (die "Gesellschaft").

Die Satzung der Gesellschaft wurde zum letzten Mal durch eine notarielle Urkunde vom 03 Juli 2013 abgeändert, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations unter Nummer 2260 am 14 September 2013.

Die erschienenen Parteien, vertreten wie oben dargestellt, erklärten über die Beschlüsse, welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind, ausführlich informiert worden zu sein:

Tagesordnung:

Abänderung des Artikels 2.1. b) des Gesellschaftervertrages zum folgenden Wortlaut: "das Halten von Beteiligungen jeglicher Art durch Einlage, Bezug, Erwerb oder Tausch von Wertpapieren, Fusion oder sonstige Art an Unternehmensgemeinschaften, Gesellschaften, Unternehmen, ungeachtet ihrer Form oder ihres Zwecks, die Verwaltung und die Veräußerung von diesen Beteiligungen, die Einführung, der Erwerb, die Verwaltung und die Verwertung jeglicher Anteile oder Wertpapiere, ob börsennotiert oder nicht, aber jeweils beschränkt auf Beteiligungen an solchen Einheiten, die nicht als Konzernunternehmen im Sinne von § 18 des Deutschen Aktiengesetzes qualifizieren, es sei denn, dass diese Konzernunternehmen selbst ausschließlich direkt oder indirekt in Immobilien investieren."

Die vorgenannt Erschienenen forderten daraufhin den amtierenden Notar auf, Folgendes festzuhalten:

Beschluss

Die Gesellschafter haben einstimmig beschlossen, den Artikel 2.1. b) zu folgendem Wortlaut abzuändern:

"das Halten von Beteiligungen jeglicher Art durch Einlage, Bezug, Erwerb oder Tausch von Wertpapieren, Fusion oder sonstige Art an Unternehmensgemeinschaften, Gesellschaften, Unternehmen, ungeachtet ihrer Form oder ihres Zwecks, die Verwaltung und die Veräußerung von diesen Beteiligungen, die Einführung, der Erwerb, die Verwaltung und die Verwertung jeglicher Anteile oder Wertpapiere, ob börsennotiert oder nicht, aber jeweils beschränkt auf Beteiligungen an solchen Einheiten, die nicht als Konzernunternehmen im Sinne von § 18 des Deutschen Aktiengesetzes qualifizieren, es sei denn, dass diese Konzernunternehmen selbst ausschließlich direkt oder indirekt in Immobilien investieren."

Schätzung der Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf eintausend Euro (EUR 1.000,-) geschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Bad-Mondorf, in der Amtsstube des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung dieses Dokumentes an den Vertreter der erschienenen Parteien, hat dieser mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 8 juillet 2014. REM/2014/1492. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 11 juillet 2014.

Référence de publication: 2014101593/205.

(140120464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.

Rosetown S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 110.142.

In the year two thousand and fourteen, on the fourteenth day of May.

Before Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "ROSETOWN S.A.", a société anonyme at 65, rue du Mur L-2174 Luxembourg, incorporated by a deed of Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on August 4th, 2005, published in the Memorial C, Recueil des Societes et Associations (the "Memorial") of December 10th, 2005 number 1362,

registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number B 110.142 (the "Company").

The meeting was declared open and presided by Mrs. Géraldine NUCERA, notary clerk, with professional address in Luxembourg, which is also appointed as secretary, The meeting elected as scrutineer Mrs. Virginie PIERRU, notary clerk, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

I. That the agenda of the meeting was the following:

Agenda:

1. To transfer the registered office at 63-65 rue de Merl L-2146 Luxembourg.
2. To dissolve the Company and to put the Company into liquidation.
3. To appoint the liquidator and to determine the powers to be given to the liquidator and the remuneration of the liquidator.
4. Miscellaneous.

II. That the shareholders represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed "ne varietur" by the proxyholder. of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That the proxy of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

IV. That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

V. That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

VI. That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting transfers the registered office at 63-65 rue de Merl L-2146 Luxembourg.

Second resolution

The general meeting resolved to dissolve the Company and to put the Company into liquidation with immediate effect.

Third resolution

The general meeting resolved to appoint Mrs Yvonne HOEKSEMA, born on November 20th, 1969 in Loppersum (Netherlands) residing at Fagelstraat 34, NL-6524 CE Nijmegen (Netherlands) as liquidator.

The general meeting of shareholders resolved that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may in the name and on behalf of the Company and in accordance with the law, redeem shares issued by the Company.

The liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The general meeting of shareholders resolved to approve the remuneration of the liquidator as agreed among the parties concerned.

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at nine hundred euro (EUR 900.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le quatorze mai.

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «ROSETOWN S.A.», une société anonyme ayant son siège social au 5, du Mur L-2174 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1362 du 10 décembre 2005,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110.142 (la "Société").

L'assemblée a été déclarée ouverte sous la présidence de Mme Géraldine NUCERA, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui se désigne également comme secrétaire.

L'assemblée a choisi comme scrutatrice Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, la présidente a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social au 63-65 rue de Merl L-2146 Luxembourg.
2. Dissolution de la Société et mise en liquidation de la Société;
3. Nomination d'un liquidateur et détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de la rémunération du liquidateur;

4. Divers.

II. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. Que la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire soussigné restera pareillement annexée au présent acte.

IV. Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

V. Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

VI. Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale transfère le siège social au 63-65 rue de Merl L-2146 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé de nommer Mme Yvonne HOEKSEMA, née le 20 novembre 1969 à Loppersum (Pays-Bas), demeurant à Fagelstraat 34, NL-6524 CE Nijmegen (Pays-Bas) comme liquidateur.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, au nom et pour le compte de la Société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la Société.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux associés des avances sur le boni de liquidation.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La Société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'approuver la rémunération du liquidateur telle que convenue entre les parties concernées.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à neuf cents euros (900,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparantes connues du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signées avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: G. NUCERA, V. PIERRU, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15.05.2014. Relation: LAC/2014/22565. Reçu 12.-€ (douze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 15.05.2014.

Référence de publication: 2014101571/145.

(140121072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2014.